



Recours contre ma banque pour taux endettement trop important ?

Par **alicja2005**, le **22/09/2008** à **13:43**

je viens d'apprendre par mon conseiller que je ne pouvais pas souscrire à un prêt auto à ma banque car le taux immobilier (contracté par cette même banque) était de 41% et donc trop important alors qu'il m'avait trouvé un taux d'endettement à 33% avec les mêmes revenus. Effectivement j'ai vérifié à plusieurs reprises mon taux d'endettement était déjà à 41% et donc refus des banques, j'ai été obligé de ce fait de prendre un crédit très cher pour financer ma voiture. rnDe plus les fins de mois commencent à se faire sentir.rnAi-je un recours contre ma banque ? Quelles sont les démarches ? Et à quoi puis-je prétendre ?